

(1) CERTIFICAT

(2) N° du certificat : **ZP/B071/24-PZ** remplace ZP/B179/19-PZ

(3) Produit: **Dispositif d'ancrage Type A
Type: ABS-Lock® X-Flat**

(4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**

(5) Adresse: **Gewerbering 3
47623 Kevelaer
Allemagne**

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 24-069.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

(11) Ce certificat est valide jusqu'au 25.04.2029.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 26.04.2024

Signé : Brumm
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Brumm", written over a horizontal line.

Gérant

TRADUCTION

- (12) Annexe à
- (13) **Certificat**
ZP/B071/24-PZ
- (14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage Type A
Type: ABS-Lock® X-Flat

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® X-Flat (figure 1) sert à protéger simultanément un maximum de trois personnes contre le risque des chutes. Le montage s'effectue sur un support suffisamment solide. La plaque de base (t = 3 mm), dont les dimensions sont de 362 mm x 200 mm ou 290 mm x 200 mm, est fabriquée en acier résistant à la corrosion. Le dispositif d'ancrage est fixé au support solide en perçant des trous (Ø 5,7 mm) dans la plaque de base et à l'aide des éléments de fixation correspondants sous forme de rivets.

Alternativement, la fixation se fait par des trous (Ø 5,5 mm) dans la plaque de base et les éléments de fixation correspondants sous forme de vis à tête fraisée (M5).

Un œillet est appliqué au niveau de deux côtés. Au niveau de ces œillets, l'utilisateur peut se protéger, avec contre les chutes avec l'EPI dont il dispose. Le dispositif d'ancrage est prévu pour la sollicitation parallèlement à la surface de l'ouvrage.

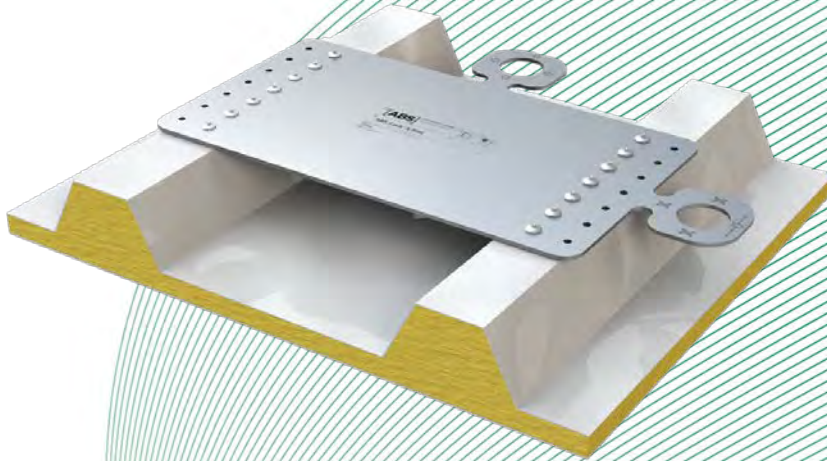


Fig. 1: Dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® X-Flat (riveté)

- (15) Rapport
PB 24-069, 26.04.2024